

Les diagnostics archéologiques récents sur l'oppidum d'Alésia (En Curiot) et les fortifications césariennes (plaine des Laumes): intérêts et résultats

Je vais vous présenter ces deux opérations qui ont eu lieu en 2007 à Alise-Sainte-Reine et dans son environnement proche.

Diapositive 2

Le premier se situe sur l'oppidum même au lieu-dit En Curiot à l'emplacement du futur musée. Le second fut exécuté au sud de Venarey dans la plaine dite des Laumes. Je vais traiter là d'un type de fouille un peu particulier puisqu'il constitue un mode d'investigation sur lequel se fonde l'archéologie préventive actuelle, je veux parler des diagnostics archéologiques. Ils sont, conformément à la loi, réalisés par des instituts publics agréés c'est-à-dire l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) ou des collectivités territoriales : services départementaux ou municipaux d'archéologie.

Le diagnostic consiste à sonder les terrains à la pelle mécanique sous la surveillance d'un archéologue. L'implantation des sondages peut s'effectuer selon deux méthodes. **Diapositive 3 :** L'implantation des sondages peut s'effectuer suivant deux méthodes : en tranchées continues ou en sondages disposés en quinconce d'une vingtaine de mètres de long. Les deux méthodes ont leurs intérêts et leurs inconvénients. Leur choix peut dépendre des contraintes topographiques ou des habitudes de travail de l'archéologue. Comme vous le verrez avec les exemples qui vont suivre nous les adaptons aussi en fonction de la nature du projet.

Dans les deux cas, le but visé est de couvrir la surface des terrains à environ 10 % de l'emprise. Une fois que le maillage régulier des sondages a été réalisé, des fenêtres ponctuelles, plus ou moins grandes, peuvent être ouvertes afin d'évaluer le potentiel de chaque gisement. Vous avez, ici, un exemple de sondage en tranchées linéaires avec des fenêtres qui sont ouvertes. Et puis, ici vous pouvez deviner des fenêtres ouvertes à ces grandes plages blanches, ce sont des fenêtres découpées à l'emplacement des points qui ont livré des vestiges.

Correctement appliquée, la méthode permet de repérer, non pas l'ensemble des traces d'occupation, mais bien les sites majeurs ; car ce sont eux qui sont susceptibles de présenter un intérêt pour les recherches archéologiques et historiques actuelles.

L'objectif du diagnostic défini, par le préfet de région et à travers lui le ministère de la culture, est de caractériser le site d'un point de vue chronologique et qualitatif mais aussi de le qualifier en termes de complexité. Le rapport remis à l'issue de l'intervention doit ainsi rendre compte de la nature des vestiges, de leur densité de répartition, de leur profondeur d'apparition et de leur qualité de conservation. En effet, on ne fouillera pas de la même manière un cimetière du Moyen Âge bien conservé, une villa gallo-romaine arasée ou encore des horizons d'occupation paléolithiques. Les informations recueillies et validées par une commission scientifique permettront de déterminer les moyens à mettre en œuvre qui seront prescrits dans un cahier des charges.

Il reviendra ensuite à l'aménageur de choisir l'opérateur de la fouille qui peut être publique ou privée en fonction des devis proposés. Lesdits devis devront se conformer au cahier des charges émis par le Service Régional de l'Archéologie, autrement dit le ministère de la culture. Et puis j'insisterai en dernier point sur le fait que le diagnostic s'inscrit dans une procédure administrative qui anticipe autant que faire se peut le projet d'aménagement, parfois même de plusieurs années.

C'est une erreur de croire que l'archéologie actuelle ralentit les travaux et entraîne un surcoût. C'était vrai à l'époque où le diagnostic n'était pas systématisé quand, lors de découvertes fortuites et lorsqu'elles étaient signalées, les travaux s'arrêtaient pendant plusieurs mois. Et les aménageurs ont bien compris qu'ils avaient intérêt à intégrer le risque archéologique en amont de leur projet. C'est le cas ici pour le MuséoParc mais aussi pour de nombreuses communes qui déposent des demandes volontaires de diagnostic en prévision d'aménagements de zones d'activités économiques ou commerciales. Et nous parlons bien dans ce cas d'archéologie préventive, formule qui se distingue de l'archéologie dite de sauvetage qui consiste à sauver les sites au dernier moment, dans l'urgence absolue est bien souvent sans les moyens appropriés.

La démarche telle qu'elle s'est mise en place au cours des années 90 et 2000 vise aussi à mieux préserver le patrimoine enfoui. Ainsi ce n'est pas parce qu'un vestige a été découvert qu'il sera systématiquement fouillé. En effet le plan archéologique remis à l'aménageur lui permet d'adapter son projet en fonction de la présence des ruines : ici un projet de parking souterrain sera abandonné, là un bâtiment sera déplacé ou orienté différemment. Les zones qui contiennent des vestiges seront quant à elles répertoriées et gelées du point de vue des permis de construire et devront être utilisées comme espace vert ou comme un parc.

Le portrait que je viens de vous faire de la situation est cependant loin d'être idyllique. Ainsi les aménageurs se plaignent encore souvent des délais d'attente avant le diagnostic, un délai qui est souvent induit par un nombre d'agents publics encore insuffisant pour pouvoir intervenir sur tous les projets. Et puis du point de vue de l'archéologue, on pourra discuter de la pertinence des cartes de zonages qui sont établies

pour les risques archéologiques. Ou encore des choix faits à la suite du diagnostic. Mais ce n'est pas l'objet de ma présentation d'aujourd'hui.

En Curiot

Diapositive 5

Le choix d'implantation du futur musée s'est porté sur le site d'En Curiot qui se trouve sur l'oppidum gaulois. Ici sur cette photo aérienne. Le projet comprend un espace de 7000 m² destiné à recevoir le bâtiment circulaire du musée et quatre chemins pédestres potentiels qui vont servir d'accès au site archéologique. La prescription vise à sonder l'emprise qui sera bâtie et chacun des chemins.

Le site, installé sur les pentes d'un ancien thalweg, est localisé à peine à 400 m à l'ouest du site archéologique, qui est visitable actuellement, et seulement à 150 m d'un espace dénommé «Le village gaulois ou champ de fouilles» qui se trouvent ici. Et sur lequel sont aujourd'hui visibles plusieurs caves creusées dans le rocher et fouillées au début du XX^e siècle.

La sensibilité du site n'était pas à démontrer d'autant qu'une fouille en 1990, près de la pointe de l'oppidum, avait livré une cave témoignant de l'extension de l'agglomération antique jusqu'à ce point, et surtout qu'une fouille programmée dirigée par Fabienne Creuzenet, durant les années 90, avait révélé le fort potentiel du terrain en matière d'archéologie.

Situé au sud du rectangle affecté par la construction du musée, la fouille de Fabienne Creuzenet couvre une surface rectangulaire d'environ 1000 m².

Diapositive 6

Un des principaux résultats de cette intervention réside dans la découverte d'un tronçon de rempart gaulois dit *murus gallicus*, il est orienté nord nord-ouest - sud sud-est et est situé sur le flanc est du thalweg. Il prend la forme d'un massif de pierres sèches initialement conforté par une ossature de madriers en bois, attestée notamment par la découverte de fiches en fer. Si la pente interne s'est révélée relativement bien conservée, la pente externe a davantage souffert des atteintes du temps. Le dispositif frontal initial a en effet entièrement disparu pour faire l'objet de remaniements et de restaurations avec notamment l'érection d'un parement en façade. Ces reprises interviennent à des époques plus ou moins précoces (fin de l'époque gauloise ou époque gallo-romaine). Les vestiges d'un habitat de la période gauloise ont été mis au jour en arrière du rempart sur le roc mais aussi en partie sur la rampe interne du *murus*. Quatre cellules d'habitation ont été identifiées s'organisant en éventail autour d'un espace central. Les vestiges subsistent sous formes de solins de pierres sèches auxquels sont associés des foyers domestiques et des sols de cailloutis.

L'occupation gallo-romaine a laissé des fondations de murs et deux caves associées à des maisons d'habitation. Le mobilier recueilli couvre un spectre chronologique qui s'étend de la période augusteo-tibérienne jusqu'à l'époque flavienne, c'est-à-dire tout le premier siècle après J.-C. Une voie fut également mise en évidence. Large de 8 m et dégagée sur une quinzaine de mètres, elle s'oriente suivant un axe NO-SE. Elle est constituée de recharges successives de graviers posées sur le massif rocheux qui, lui-même, présente des traces d'usures et des ornières. Cette voie aurait fonctionné durant le Ier s. après J.-C., dès le règne de Tibère.

Diapositive 7

Concernant les sondages archéologiques, vingt-huit tranchées ont été ouvertes.

Sur l'emprise du bâtiment, les sondages ont été implantés transversalement au thalweg et le long de la fouille programmée sous forme de tranchées continues longues de 30 à 80 m. A l'emplacement des chemins, les tranchées ont été implantées à intervalles réguliers d'environ 17 m, transversalement à l'axe de circulation. En noir ce sont les tranchées négatives et en vert les tranchées qui ont livré des vestiges.

Comme pour tout diagnostic, l'objectif visé était de sonder le site de manière systématique et régulière, sans parti pris chronologique ou spatial. Toutefois dans le contexte riche des travaux menés sur l'oppidum d'Alésia, nos investigations ne pouvaient pas être entreprises sans tenir compte des données déjà acquises sur le terrain. Nos recherches ont été notamment orientées en fonction des questions restées en suspens à l'issue de la fouille programmée. Ces interrogations se focalisaient tout d'abord sur le rempart dont une partie de sa compréhension reposait sur deux objectifs principaux :

- mettre en évidence les traces d'un état antérieur aux fortifications, telles qu'elles apparaissent actuellement (vestiges d'une fortification antérieure au parement gallo-romain)
- vérifier l'hypothèse de la présence d'une porte et par la même occasion un éventuel plan dit à ailes rentrantes ou en tenaille comme pourrait le laisser penser le tracé courbe suivi par le rempart. et dont on connaît plusieurs exemples dans le monde celte.

Diapositive 8

Le rempart est apparu sous une toile géotextile protectrice, déposée au moment de la fouille programmée, qu'il a fallu ponctuellement enlever pour faire apparaître la surface du rempart. L'instabilité du massif de pierre et l'accumulation de terres infiltrées sous la toile brouillaient la lecture du terrain. Le rempart fut donc percé jusqu'au rocher de manière à obtenir une coupe lisible et pouvoir se situer d'un point de vue stratigraphique.

On remarque en avant du rempart que le rocher forme un replat d'environ 1 m avant de plonger abruptement. Le sondage a montré que cette dépression se prolongeait vers l'ouest sur au moins une dizaine de mètres et qu'elle pouvait s'enfoncer jusqu'à 2 m de profondeur par rapport au pied du rempart.

Diapositive 9

Cette dépression est comblée par un abondant pierrier comprenant de pierres. Cette importante et rapide déclivité a éveillé des soupçons quant à l'hypothèse d'un large fossé défensif en avant du rempart. Les tranchées réalisées plus en amont, ont toutefois montré que le thalweg présentait de multiples ruptures de pentes similaires, plus ou moins marquées, tout le long de son flanc oriental. Naturel ou non, la répétition du phénomène tendrait à invalider l'hypothèse du fossé. On note dans la tranchée 24, la présence au fond du thalweg d'un volumineux pierrier dont le module des pierres s'apparenterait à celles qui se trouvent au fond de la tranchée 1. Ce fait signifierait donc que le fond du thalweg pouvait être ponctuellement comblé de pierres indépendamment de la présence du rempart et que les pierres pouvaient n'avoir aucun rapport avec le *murus* notamment son érosion ou son éboulement.

Diapositive 10

Une autre problématique avait pour objet le cheminement de la voie gallo-romaine. Notre démarche avait pour but de reconnaître les indices de cette voie, de caractériser son état de conservation et de localiser ses prolongements éventuels au-delà de l'emprise de la fouille programmée.

Un segment de voie fut découvert dans le sondage 2, contre le flanc oriental du thalweg (**A**). Orientée NO-SE, elle se trouve dans l'axe de la voie découverte par F. Creuzenet et la prolonge. Dégagée en plan sur une largeur de 2,80 m, elle est fortement endommagée à l'ouest par la présence d'un pierrier. La lecture de la coupe nord du sondage nous autorise toutefois à restituer une largeur initiale d'au moins 4 m. Le bord oriental se révèle intact et vient mourir contre le rocher. La structure de la voie prend la forme d'un pavage régulier constitué de dalles calcaires montées sur chant sur une hauteur de 20 à 25 cm et disposées perpendiculairement à l'axe de circulation. A environ 1 m du bord oriental, un affaissement régulier et linéaire de la surface de la voie pourrait correspondre à une ornière.

Contrairement au segment mis au jour en fouille programmée, qui se présente comme une bande de circulation constituée de recharges successives de graviers, le segment de la découverte dans la tranchée 2 offre un tout autre aspect. Nous sommes pourtant bien devant un seul et même fait archéologique, la continuité des deux tronçons ne laissant aucun doute à ce sujet. Cette voie remonte le long de la rupture de pente et elle avait aussi été vue le long des caves qui ont été fouillées au début du XX^e siècle. Faut-il considérer que nous avons à faire à une réfection ponctuelle ? La position topographique du segment mis au jour

justifie-t-elle un aménagement différent ? Ce pourrait être une explication. Le tronçon en question se trouve en effet sur une zone proche du fond du thalweg où la pente aurait tendance à s'accentuer. Les Gallo-Romains qui ne pouvaient plus s'appuyer directement sur le rocher auraient eu besoin de stabiliser la voie et de la terrasser. On note la découverte dans le pierrier, à proximité de la voie, d'un imposant bloc architectural gravé d'une rainure qui selon Albéric Olivier a pu accueillir un chambranle de porte. Si sa présence n'est pas consécutive au pierrier, on peut se demander si ce bloc n'était pas destiné, après réemploi, à servir de matériau de remblaiement pour venir stabiliser les bords de la voie.

Les sondages 25 et 26 réalisés en amont, dans l'espoir de suivre la voie vers le NO, se sont révélés négatifs. Comme l'avait déjà évoqué Fabienne Creuzenet, il y a de fortes chances que tous les vestiges présents dans l'axe du thalweg aient complètement disparu.

Diapositive 11

On note aussi la présence de deux caves. La première est apparue non loin de la fouille programmée. Elle formait initialement un rectangle long de 5,20 m et large de 2,50 m. Elle est taillée à flanc de pente dans le rocher, seule la paroi orientale est conservée sur une hauteur d'un mètre.

Un mur est apparu à peine 1 m au sud de la cave (**A**). Aucun lien stratigraphique n'est assuré avec la cave.

Il s'agit d'un mur en pierre sèche et orienté E-O. Large de 70 cm, il fut dégagé sur seulement 2 m de longueur. L'unique assise conservée s'appuie sur le rocher. Vous voyez ce sont des vestiges assez arasés.

Diapositive 12

La seconde cave fut mise au jour plus à l'est à plus de 1 m de profondeur. Il s'agit d'une cave taillée dans le rocher dont seul l'angle SE a été dégagé. Un sondage test fut pratiqué au nord révélant un comblement hétérogène en plusieurs strates conservé sur une épaisseur globale de 1,20 m.

Diapositive 13

On note la présence d'un mur découvert le long du tracé du chemin 2. Nous l'avons dégagé sur 6 m de long sans que nous ayons pu mettre en évidence de retour d'angle. Large de 55 cm et conservé sur cinq à six assises, soit 60 cm de hauteur, il est maçonner de dalles calcaires et de moellons de petit à moyen appareil liés par du mortier. Le secteur est recouvert par endroits d'un épais remblai de démolition gallo-romain qui comprend notamment de grands fragments de dalles en calcaire sciées qui pourraient évoquer des éléments de couverture.

Le long du chemin, nous avons mis en évidence une fosse. Il s'agit d'une fosse d'apparence quadrangulaire de 2,70 m de côté. Apparue à 1,40 m sous la surface du sol actuel, elle est conservée sur 90 cm de profondeur. Elle est comblée d'un limon argileux compact comprenant de nombreuses pierres. La stratigraphie ne laisse percevoir aucun processus de comblement progressif. Cette fosse a livré l'ensemble céramique le plus conséquent composé de nombreux tessons qui appartiennent à 28 vases différents (**Diapositive 14**). Le mobilier de la fosse ne correspond pas à un dépotoir primaire : rares sont les vases qui permettent de restituer un profil satisfaisant. L'ensemble révèle une occupation du secteur principalement centrée sous le règne de Tibère.

Diapositive 15

En guise de conclusion sur le secteur d'En Curiot. On note la présence d'une voie, et de quatre caves si on comptabilise celles découvertes par Fabienne Creuzenet. Il faut noter également la découverte de deux murs, ici en rouge, et de plusieurs fosses parmi des lambeaux de sols. Le mobilier céramique témoigne d'une occupation continue qui va de la fin du premier siècle av. J.-C. et qui perdure pendant le premier tiers du 1er s. après. S'il ne fait aucun doute que l'emprise du musée sera fouillée ce ne sera peut-être pas le cas de chacun des chemins, seuls un ou deux tracés potentiels étant retenus à terme par l'aménageur.

Plaine des Laumes

Diapositive 16

Diapositive 17

Le projet, qui affecte une surface au sol d'environ 91 000 m², comprend l'aménagement de parkings et la construction d'un bâtiment sur une vaste bande de terrain d'environ 57 000 m². Une parcelle rectangulaire de 25 500 m², destinée à accueillir la reconstitution des fortifications césariennes, est quant à elle implantée au sud, perpendiculairement aux lignes du siège. Elle est reliée au reste de l'emprise par deux chemins latéraux.

Il est à peine nécessaire d'évoquer le contexte historique et archéologique tant le site est prestigieux. Faut-il en effet rappeler que nous nous trouvons à l'endroit même où César a fait édifier des fortifications en 52 av. J.-C. afin de faire le siège de l'oppidum d'Alésia qui a conduit à la chute de Vercingetorix et à la conquête de l'ensemble de la Gaule ? Les travaux sur le sujet sont légions et le sujet a excité l'imagination depuis longtemps si l'on en juge par cette représentation du XVI^e s. Les premières investigations archéologiques commencent réellement sous le Second Empire à l'instigation de Napoléon III, pour donner lieu aux premières reconstitutions du système défensif. Enfin, un vaste projet mis en œuvre dans les années 1990,

dirigé par M. Reddé et S. Von Schnurbein nous fournit un état précis de la configuration des lignes défensives à la lumière des techniques modernes d'investigation.

Diapositive 21

Pour rappel, les lignes défensives se composent de la contrevallation située du côté de l'*oppidum* et de la circonvallation située du côté de la plaine. La circonvallation comprend 2 fossés parallèles. La contrevallation, qui va nous intéresser plus particulièrement puisque c'est elle qui est concernée par les travaux, se matérialise au sol par trois fossés parallèles qui forment à eux trois un front de 27 m de large. Le fossé externe et le fossé médian sont relativement proches, seulement espacés l'un de l'autre d'environ 2,5 m. Le fossé interne est séparé du fossé médian par une bande de terre de 15 à 17 m de large dénommée « glacis ».

Les fouilles des années 90 ont aussi mis en évidence des vestiges qui ne sont pas contemporains du siège. Les plus anciens sont attribués à une nécropole du Bronze moyen, localisée à proximité de la route Venarey-Dijon (**A**). On note également des traces d'occupation gallo-romaines associées à une ferme de la fin du Ier s. après J.-C. (**A**).

En ce qui concerne le diagnostic nous avons mis en évidence cinq gisements archéologiques potentiels qui se répartissent de la manière suivante : un à l'ouest (n°2), un au centre (n°5), un au nord est (n°4), et deux qui se trouvent dans la zone destinée à la restitution des remparts (n°1 et 3).

Je vais vous présenter ces gisements, un par un, en remontant dans le temps, du plus ancien jusqu'au plus récent, en commençant par le n° 1 jusqu'au n° 5.

Le gisement 1 (A) : au sud du site, le terrain est incisé par une ligne dépressionnaire au tracé sinueux. Vous le voyez ici en jaune.

Diapositive 22

Les coupes présentent un profil très évasé, qui s'étire sur plus de 6 m de large. La profondeur de conservation est variable selon les endroits : 60 à 20 cm. Le comblement se compose de graviers et d'argiles déposés en couches alternées parfois relativement fines. Dans les détails, la stratigraphie de remplissage se révèle différente suivant les sections témoignant d'un processus de comblement aléatoire et discontinu.

Le tracé sinueux, la forme du profil ainsi que la nature des matériaux de comblement, sont autant d'éléments qui nous incitent à interpréter cette dépression comme un paléochenal. Nombreux sont ceux qui ont déjà été découverts dans la plaine des Laumes et étudiés notamment par Christophe Petit.

Celui que nous avons découvert présente l'intérêt de contenir de gros blocs calcaires et de nombreux débris de vase datés de la fin de l'Age du Bronze. Ce matériel invite à s'interroger sur la présence d'un habitat à proximité. Ce chenal qui était alors à peine actif aurait servi de dépotoir. On ne peut toutefois exclure que l'origine des tessons retrouvés à l'intérieur soit située plus en amont et que les tessons ont été charriés lors des mises en eau puis déposés de manière aléatoire. Dans tous les cas ce mobilier confirme le potentiel du site pour la protohistoire et peut-être faut-il établir un lien avec la nécropole légèrement plus ancienne qui a été mise en évidence au sud-est (**A**).

Diapositive 23

Le gisement 2 : dans la partie occidentale de l'emprise, nous avons mis au jour une succession de petits lits de graviers.

Diapositive 24

Ils sont apparus à une profondeur variant entre 35 et 40 cm sous le sol actuel, intercalés entre les limons colluvionnaires récents et les alluvions holocènes. La couche de graviers est souvent homogène et dense. Leur épaisseur oscille entre 5 et 10 cm (**A x 4**). Les coupes ont montré que le lit de gravier ne s'étendait pas sur une surface uniforme et continue mais qu'il existait des vides ou des extensions sous forme d'appendice. Ces vides supposent un plan relativement complexe que nous ne sommes pas en mesure d'appréhender précisément en l'état. Ce lit de gravier est traversé par de petits fossés qui ont livré plusieurs tessons de céramiques appartenant à 31 vases différents **Diapositive 25**. Ces vases correspondent à des productions provenant d'Italie ou à des imitations de celles-ci produites dans la région d'Alise, qui sont datées de la période du siège.

Diapositive 26

L'orientation de ces fossés montre qu'ils n'ont probablement pas fonctionné avec la contrevallation mais il est fort probable que les tessons soient arrivés dans les fossés par apports latéraux suite à l'érosion des sols environnants. Ainsi ces tessons pourraient être associés aux lits de gravier ce qui nous fournirait une date pour leur mise en place. De toute manière il n'y a pas d'épisode connu de la vie du site, autre que le siège césarien, qui puisse justifier de tels aménagements.

Si ces lits de gravier sont contemporains du siège, quelle était leur fonction ?

Cet épandage de gravier rappelle ceux mis en évidence lors de fouilles des années 90, contre la paroi interne du fossé de la contrevallation mais aussi à l'emplacement du rempart de la circonvallation. Ces niveaux sont identifiés comme des soubassements du rempart, ou d'une escarpe.

On pourrait donc envisager que ces épandages de graviers correspondent au soubassement d'un talus défensif, en l'occurrence une contrescarpe, puisque positionnés devant le fossé externe de la contrevallation. De tels ouvrages ont été à plusieurs reprises subodorés d'après l'analyse des coupes stratigraphiques des fossés réalisées dans les années 90. Les auteurs des fouilles proposent de restituer des talus entre les fossés de la contrevallation, sur le glacis mais aussi devant la contrevallation côté oppidum.

Nous manquons de données pour restituer le plan de l'ouvrage, il faudrait tout décapier et puis fouiller finement, mais comme vous l'avez vu, nous n'avons pu faire que des coupes et seules quelques zones ont pu être fouillées à la main.

Gisement 3 Bâtiment

Diapositive 27

Au nord de l'emprise destinée aux reconstitutions, nous avons pu mettre en évidence les fondations d'un bâtiment. Son plan est rectangulaire 8,70 x 6,70 m **Diapositive 28**. Le radier de fondation, large d'environ 0,8 m, est constitué d'une assise de dalles calcaires montées sur champ et orientées transversalement à l'axe des murs sur 4 à 5 rangs parallèles.

Le dégagement du mur sud a donné lieu à la découverte de nombreux tessons qui étaient posés sur le radier ou infiltrés entre les dalles. Plusieurs de ces tessons étaient brûlés. Des esquilles d'os brûlés jonchaient également le sol par endroits. On note aussi la présence d'un pied de coffret en bronze présentant des boursouflures provoquée par des flammes **Diapositive 29**. L'ensemble de ces éléments témoignent de la présence d'incinérations sur le secteur et de dépôts probablement riches et complexes. L'ambiance chronologique fournit par le matériel correspond au règne de Tibère jusqu'à celui de Claude.

Si ce matériel nous offre quelques éléments d'ancrage chronologique pour le bâtiment, en revanche, nous éclaire-t-il sur sa fonction ? La construction semble apparemment isolée et surtout dans une zone manifestement inondable peu propice à l'habitat (la montée fréquente des eaux n'est peut-être d'ailleurs pas étrangère à l'affaissement des fondations). Le module relativement petit de la construction tendrait également à exclure l'hypothèse d'une habitation. Faut-il alors s'orienter vers une fonction funéraire de ce bâtiment ? La question reste posée.

Gisement 4 Nécropole

Diapositive 30 Une zone funéraire fut découverte au nord-est du site.

Diapositive 31

Deux tombes ont été découvertes au NE du site. La première est une urne en verre relativement arasée contenant des ossement brûlés en blanc sur l'image. Cette urne fut découverte à 60 cm de profondeur dans les limons de colluvions. Une seconde tombe est apparue à 35 cm de profondeur, il s'agit probablement d'une inhumation protégée par une épaisse dalle calcaire. Elle n'a pas été fouillée. La zone recelait également d'autres structures qui confirment la vocation funéraire du secteur. Il s'agit tout d'abord, d'une petite fosse qui contient probablement les restes d'un dépôt funéraire. Il n'en subsiste qu'un petit récipient en verre et un fond de cruche. Une monnaie illisible était associée.

Une tranchée à l'est a révélé la présence d'une grande dépression remplie de limon brun sombre. Elle fut observée sur une longueur de 9 m. Un sondage pratiqué au nord a révélé une hauteur conservée de 25 cm. Le profil présente des bords latéraux évasés qui semblent descendre lentement vers le fond. Le sédiment de comblement contient des charbons de bois, des esquilles d'os brûlés et de nombreux tessons de céramique. Les 165 tessons prélevés appartiennent à 28 vases différents dont les datations nous placent dans le courant du I^{er} s. après J.-C. Les esquilles d'os brûlés, les charbons et le mobilier céramique nous autorisent à interpréter cette structure comme une fosse dite de rejet, dont plusieurs exemplaires sont déjà recensés à travers la Gaule. Elles servent de dépotoir dans lesquels les résidus de bûchers funéraires sont rejetés. Une fois la crémation terminée et une fois que la part destinée à l'urne a été prélevée, on rejette dans ces fosses tous les résidus de crémation. On rappellera qu'en territoire éduen proche, la nécropole Pont-l'Evêque d'Autun a livré des fosses du même type. Elles auraient été engendrées par l'implantation successive et au même endroit de bûchers plats ou faiblement encaissés. Ce type de structure est donc susceptible de masquer des bûchers en place. Elle peut s'étaler sur une large emprise.

Ce sont des structures qui requièrent beaucoup de temps de fouilles et demandent à être fouillé de manière méticuleuse. On relève également la présence de dépôts de chevaux. Certains sont apparus assez haut, d'autres à la même profondeur que les structures funéraires. Les mesures prises sur certains os, trahissent des individus de petite taille. Aucun des squelettes n'avait de fer à cheval associé.

Une faible taille des individus, un contexte stratigraphique commun aux tombes, et surtout une répartition exclusivement circonscrites au secteur funéraire sont autant d'arguments qui laissent entendre que ces chevaux auraient été enterrés durant l'antiquité, à une époque contemporaine de l'utilisation de la nécropole. Nous serions donc face à un fait inattendu, peu commun mais connu notamment pour le cimetière de Vertault en Bourgogne. Il s'agirait alors de geste ritualisé où la position des animaux peut avoir son importance.

Au regard des différents éléments dont nous disposons, il semblerait que l'aire funéraire s'étende sur une surface d'environ 2500 m. La densité des structures est relativement faible. Aucune organisation raisonnée de l'espace n'est perceptible à travers la répartition des structures. Les datations fournies par le mobilier montre que cette nécropole a pu fonctionner avec le bâtiment découvert plus au sud. Ainsi si on considère un lien potentiel entre les deux gisements, il est fort possible que des tombes se répartissent de manière éparses dans l'espace qui les sépare. Celles-ci auraient échappé à nos recherches.

Et le dernier gisement : le numéro 5

Diapositive 32

Peu de choses à dire, sinon quelques fossés qui trahissent l'implantation d'un établissement rural. On répertorie également des fosses. Tous ces ensembles de fosses et de fossés ont livré une considérable quantité de matériel qui fournit un ancrage chronologique dans la fin du 1er après J-C.

Diapositive 33

Nous relevons également la présence des puits et de nombreuses zones d'épandage de matériaux de démolition : pierres, fragments de tuiles (dont certains sont brûlés), graviers, terre cuite architecturale. Ces matériaux ont été rencontrés de manière éparses dans les sondages à une profondeur variant entre 30 et 60 cm. Faut-il y voir l'indice d'un bâtiment proche dont nous n'avons trouvé aucune trace de fondation ? Celui-ci a-t-il complètement disparu ou s'étend-il sous la parcelle bâtie de la ferme actuelle ? Les vestiges mis au jour révèlent plutôt un espace extérieur qu'on pourrait comparer à une cour délimitée par des fossés périphériques. Cette documentation rend difficile des interprétations trop poussées. On notera seulement que ces vestiges sont à mettre en relation avec ceux mis au jour dans les années 90 à une cinquantaine de mètres au SO et interprétés comme une ferme .

En guise de conclusion, qui sera rapide, on peut revenir sur les deux projets **Diapositive 34**. Ils diffèrent en termes de surface, de configuration et également en termes de problématiques. Mais, on l'a vu, la méthode d'investigation reste sensiblement la même. Dans les deux cas la présence de vestiges est avérée. Il revient maintenant au ministère de la culture de statuer sur l'intérêt des découvertes et de définir les zones qui devront faire l'objet de fouille.

Stéphane Venault

Archéologue responsable d'opération

Inrap